

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

17/09/21

Dossier complet le :

16/12/21

N° d'enregistrement :

2021-5637

1. Intitulé du projet

Création d'une salle polyvalente

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Commune de Casson

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Euzénat Philippe (Maire de Casson)

RCS / SIRET

2 1 4 4 0 0 2 7 7 0 0 0 1 5

Forme juridique

Collectivité territoriale commune

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
41. Aires de stationnement ouvertes au public, dépôts de véhicules et garages collectifs de caravanes ou de résidences mobiles de loisirs.	Projet soumis à examen au cas par cas : Aire de stationnement de 108 unités. a) Aires de stationnement ouvertes au public de 50 unités et plus.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en la création d'une salle polyvalente, comprenant une aire de stationnement, située sur la parcelle AC0035, à proximité du lieu-dit de "la Gaudière". La surface totale du projet est d'environ 7 270 m².

Le projet est initié par la commune de Casson, assisté pour la maîtrise d'oeuvre de Loom Architecture (architecte urbaniste) et atelier Horizons (atelier paysage).

Ce projet est prévu sur une ancienne parcelle agricole actuellement en prairie de fauche.

4.2 Objectifs du projet

Le projet a pour objectif de créer une salle polyvalente, comprenant un parking public, dans le cadre de la dynamique d'aménagement de la commune de Casson, afin d'amener une dimension culturelle et sportive supplémentaire.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

- Aménagement du parking de 108 places (105 places de stationnement + 3 places pour personnes à mobilité réduite)
- Réalisation des réseaux
- Réalisation d'un séparateur à hydrocarbure
- Réalisation du bâtiment
- Création d'un espace vert

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La salle polyvalente sera dans la capacité d'accueillir de nombreuses personnes pour divers événements culturels et festifs, avec des moments de convivialité, de communication et d'échange.

La salle est susceptible de diffuser de la musique amplifiée.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?
 La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet sera soumis à :
 - permis de construire (PC)

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Nombre de places de parking :	108 (dont 3 pour PMR)
Surface drainante (espace vert et enherbé) :	2 990 m ²
Surface imperméabilisée (bâtiment+enrobé/stabilisé+mélange terre-pierre/pavés joint) :	4 110 m ²
- Bâtiment :	880 m ²
- Enrobé /stabilisé (voirie)	1 130 m ²
- Terre-pierre (parking) + pavés joints gazons :	2 100 m ² + 170 m ²
Surface totale :	7 270 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Rue de "La Gaudière"
Casson (44390)

Coordonnées géographiques¹

Long. 47°23'36"N Lat. 01°33'17"O

Pour les catégories 5^a a), 6^a a), b) et c), 7^a a), b) 9^a a), b), c), d), 10^a, 11^a a) b), 12^a, 13^a, 22^a, 32^a, 34^a, 38^a ; 43^a a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site du projet se situe à environ 800 m de la ZNIEFF la plus proche : ZNIEFF de type 1 "Eglise de Casson" (520015079), abritant une colonie de grands murins (2011).
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Casson comporte un monument historique classé, le château du Plessis, situé à environ 1 km du projet. Le projet ne rentre donc pas dans le périmètre de protection au titre des abords de monuments historiques.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le diagnostic réglementaire des zones humides, réalisé par Atlam sur la base d'un passage le 28 avril 2021, ne révèle aucune zone humide au sein du périmètre du projet. Les parcelles adjacentes AC n°35 et 37, en contrebas du projet, révèlent cependant une zone humide, identifiée lors du passage en avril.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe à environ 2,7 km du site Natura 2000 le plus proche (Marais de l'Erdre).
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les déblais seront en partie réutilisés sur le site et le solde éventuel sera évacué.</p> <p>Les matériaux utilisés pour le projet seront :</p> <ul style="list-style-type: none"> - principalement de l'enrobé pour la voirie principale - un mélange terre-pierre pour les stationnements - du sol stabilisé pour les cheminements
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet impacte une partie d'une prairie de fauche mésophile ainsi qu'une partie d'une haie arbustive le long de la voirie existante en créant une légère percée de 5m de largeur afin d'accéder au parking.</p> <p>Le projet peut induire un dérangement de la faune, notamment l'avifaune, en phase travaux, sans adaptation de la période.</p> <p>Exceptée la percée, le projet permet le maintien des haies bocagères existantes et des corridors écologiques du site.</p>
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet est situé à plus de 2,7 km des sites Natura 2000 les plus proches :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ZPS "Marais de l'Erdre (FR5212004) et ZSC "Marais de l'Erdre (FR5200624) <p>De par l'éloignement du site et les caractéristiques du projet qui évite tout enjeu potentiellement sensible (haies bocagères), le projet n'est pas susceptible d'avoir un impact sur les habitats et espèces à l'origine de la désignation de ce site Natura 2000.</p>

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendrera la consommation d'espaces agricoles puisqu'il s'agit d'une parcelle actuellement fauchée. Il se trouve en zone 1AUL au PLUi (zone à urbaniser à court terme à vocation d'équipements et de loisirs).
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site et la commune ne sont pas directement concernés par un risque technologique.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Casson est concernée par les risques naturels suivant : - Inondation : zone sensible aux remontées de nappes (site non concernée) - Radon : potentiel de catégorie 3 (élevée) - Séisme - Zone de sismicité : 3 (modérée) - Retrait / gonflement des argiles : exposition faible
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Phase travaux : trafic restreint lié à celui du passage des engins de chantier et de l'apport des matériaux nécessaires à la construction du projet. Phase opérationnelle : Le projet engendrera nécessairement des trafics liés à la fréquentation de la salle polyvalente lors de son utilisation. C'est à ce titre qu'elle comprend un parking de 108 emplacements.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Phase travaux : elle sera à l'origine des nuisances liées au fonctionnement des engins de chantier. Phase opérationnelle : Le projet engendrera du bruit ponctuel lié à son activité (musique amplifiée, trafic et bruit liés au parking). Il se situe dans une zone isolée de l'urbanisation dans un rayon de 150m et sera desservi par une rue peu fréquentée raccordée à la RD26, située à environ 280m du site et non concernée par le classement sonore des infrastructures de transport.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les vibrations générées se limitent à la phase chantier du projet. Elles sont liées à la circulation des poids lourds et des engins de chantier ainsi qu'à leurs manœuvres. Ces vibrations seront donc limitées dans le temps.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les émissions lumineuses se limiteront à l'éclairage ponctuel du bâtiment et des accès au site.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les eaux pluviales du projet seront collectées par un réseau de noues et seront déversées en contrebas au niveau de la zone humide, puis en rejoignant une noue raccordée au réseau existant. Un séparateur à hydrocarbures est prévu dans le projet pour les eaux en provenance du parking et de la voirie.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les effluents du projet seront raccordés au réseau public de la ville. La station d'épuration de Casson est apte à accueillir les eaux usées du projet.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet sera implanté sur une parcelle qui est aujourd'hui exploitée comme prairie de fauche. Cela entraînera donc une modification de l'usage du sol, anticipée par la classification de la parcelle au PLU comme zone à urbaniser.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le projet a d'ores et déjà appliqué la démarche ERC avec: - l'évitement de la zone humide en contrebas, où le projet devait initialement s'implanter. Les eaux pluviales du site seront en partie rejetées vers cette zone humide (au sud du projet), ce qui contribuera à l'alimenter et à apporter un gain de biodiversité avec l'apparition possible d'une flore issue de milieu humide ; - l'évitement de l'impact sur la quasi-intégralité des haies bocagères (création d'une percée de 5m de large uniquement) en préservant la continuité paysagère du site. La faune sauvage locale pourra donc continuer à se déplacer et à s'alimenter à proximité sans qu'elle soit dérangée ; -Le projet prévoit la création d'environ 3 000 m² d'espaces verts autour du bâtiment. Afin d'éviter un dérangement de la faune protégée en lien avec la trame bocagère entourant la parcelle, les travaux de terrassement, qui entraînent le plus de dérangement, se feront de fin septembre à fin février (hors période de reproduction de l'avifaune notamment). La salle et notamment les stationnements seront implantés au plus loin de la zone pavillonnaire afin de réduire les nuisances sonores. La voirie débouchant sur le parking sera dotée de signalisation adaptée à la réduction du bruit (passage à 30 km/h). La structure de la salle est soumise à une réglementation stricte vis-à-vis du bruit et équipée d'un limiteur sonore ainsi que de matériaux isolants (cf. Annexe 7 - Note acoustique).

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le site ne présente pas d'enjeux majeurs en terme de faune et de flore. L'impact sur la haie arbustive (percée de 5m) est considéré comme négligeable et ne remet pas en cause les populations de la faune locale.

Le site se situe en dehors de tous les zonages de protection et n'est pas concerné par des risques notables.

Le projet applique plusieurs mesures d'évitement et de réduction, et applique également des mesures de développement durable (gestion économe de l'espace, création d'espaces verts, etc.). Le projet inclut également des mesures afin d'éviter et réduire les nuisances sonores : emplacement du site adapté, réduction de la vitesse de circulation avant l'accès au parking.

A ce titre, il n'est pas nécessaire que ce projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet

Annexe 7 - Note acoustique (Rubrique 6.4 : description des caractéristiques de la salle et les mesures de réduction de son niveau sonore)

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Casson

le,

10/12/2021

Signature


